

MESURES À RESPECTER EN LIEN AVEC LE CORONAVIRUS (COVID-19)

Havre-Saint-Pierre, le 20 mars 2020 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord désire informer la population de la Minganie de certaines mesures visant à limiter la transmission du coronavirus (COVID-19). À ce jour, aucun cas de la maladie n'a été confirmé dans la région.

Les visites sont interdites dans l'ensemble des installations du CISSS de la Côte-Nord. Des exceptions pour des raisons humanitaires (exemple : soins de fin de vie, périnatalité, pédiatrie) pourraient toutefois être autorisées. Il est également recommandé pour les personnes âgées de 70 ans et plus de demeurer à la maison et de sortir uniquement lorsque nécessaire.

Autres mesures mises en place par le gouvernement du Québec

- Isolement volontaire de 14 jours de toutes les personnes qui sont revenues de l'étranger le 12 mars 2020 ou à une date ultérieure;
- Évitez tous les rassemblements intérieurs qui ne sont pas nécessaires;
- Évitez les déplacements non essentiels d'une région à l'autre;
- Fermeture de l'ensemble des services de garde et des écoles.

Mesures de prévention

Dans le but de limiter la propagation du virus, chaque personne doit prendre des mesures de prévention :

- Lavez-vous fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool;
- Toussez et éternuez dans votre manche ou un mouchoir en papier et jetez ce dernier dans une poubelle;
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche.

Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux ou de la fièvre, vous pouvez contacter, sans frais, le **1 877 644-4545**. Il est aussi possible d'obtenir de l'information en visitant le <https://www.quebec.ca/coronavirus>.

Le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268